



**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

**AMFUAC (P-ZI-H00-072) / PAMFUAC (P-ZI-H00-070)  
/PASFIC (P-ZI-H00-029)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**N° 003/BEAC/SG/UGRIF/PAMFUAC/SFQC/2025 du 23 juillet 2025  
(Services de consultants-FIRME)**

**Recrutement d'un cabinet pour l'automatisation du processus d'élaboration  
et diffusion des courbes des taux des valeurs du Trésor, l'évaluation des  
performances des SVT de la CEMAC et le renforcement des capacités des parties  
prenantes (SVT et CRCT-BEAC)**

*Secteur : Financier*

- 1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les ressources du Fonds d'Aide au secteur Privé Africain (FAPA), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Marché Financier Unifié d'Afrique Centrale (PAMFUAC), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de services de consultants (Firme) pour le recrutement d'un cabinet pour l'automatisation des courbes des taux des valeurs du Trésor, l'évaluation des performances des SVT de la CEMAC, et le renforcement des capacités des parties prenantes (SVT et CRCT-BEAC).**
- 2. La langue de travail est le français.**
- 3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :**
  - L'automatisation de la production et diffusion des courbes de taux souverains par la BEAC :
  - Le développer un outil pour la génération et la diffusion régulière et transparente des courbes de taux via la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT), avec un volet de formation destiné aux acteurs clés du marché pour assurer une utilisation optimale de cet outil.

*Handwritten initials and signature*

- L'accompagnement de la BEAC dans la mise en place d'un outil informatique automatisé pour le suivi, l'évaluation et le renforcement des capacités des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) de la CEMAC
  - Concevoir une base de données retraçant l'ensemble des transactions des SVT sur les marchés primaire et secondaire.
  - Mettre en place un outil automatisé pour évaluer les performances des SVT, tout en intégrant des modules de formation et de renforcement des capacités pour assurer la maîtrise des critères d'évaluation et des fonctionnalités de l'outil par les utilisateurs.
  - Réaliser des tests d'évaluation des SVT selon les directives techniques du CTADM-CEMAC, accompagnés de sessions de formation pour les utilisateurs afin de garantir une compréhension approfondie des procédures d'évaluation.
  - Assister le suivi du Comité des courbes des taux souverains de la CEMAC et mise en place d'un Cadre de coordination des attributions entre le Trésor public et la CRCT-BEAC :
  - Assister le comité chargé de superviser l'élaboration, la révision et la publication des courbes de taux, avec une méthodologie harmonisée pour tous les États membres. Le processus inclut des sessions de formation sur les méthodes de calcul et de publication des courbes de taux pour garantir une cohérence régionale.
  - Établir une structure de collaboration entre les SVT, la BEAC, et les Trésors publics nationaux pour améliorer la gestion des émissions souveraines et accroître la transparence du marché, intégrant un programme de formation pour assurer une coordination efficace et une compréhension claire des responsabilités.
4. Les services sont prévus pour une durée maximale de six (06) mois.
5. La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation est la **sélection basée sur la qualité et le coût (SFQC)**.
6. **L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)**, Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « *Politiques de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures, du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **vendredi 22 août 2025 à 12 heures (heures locales)**.

10. Les manifestations d'intérêt déposées, doivent obligatoirement porter la mention :

**« AMI N°003/BEAC/SG/UGRIF/PAMFUAC/SFQC/2025 pour le recrutement d'un Cabinet/firme de consultant en vue de l'automatisation du processus d'élaboration et diffusion des courbes des taux des valeurs du Trésor, l'évaluation des performances des SVT de la CEMAC et le renforcement des capacités des parties prenantes (SVT et CRCT-BEAC)**

11. Adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt :

**BEAC SERVICES CENTRAUX- Bureau d'Ordre**

**A l'attention de la Coordinatrice de l'UGRIF**

736, Avenue Monseigneur Vogt,

Boîte Postale 1917 Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (+237) 222 23 40 30/60

Fax : (+237) 222 23 33 29

Adresse électronique : [UGRIF@beac.int](mailto:UGRIF@beac.int) 



**La Coordinatrice du Projet,**